

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE
DE COUBISOU DU 14 AVRIL 2022

NOMBRE DE MEMBRES		Date de la convocation	08/04/2022
afférents au Conseil Municipal	11	Date d'affichage convocation	08/04/2022
en exercice	11		
présents	10	qui a donné pouvoir	0
Absents	1		

L'an **deux mille vingt deux** et le **quatorze avril** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Bernadette Bélières-Azémar**.

Présents : Bernadette BÉLIÈRES-AZÉMAR, Maire

Patricia NOËL, Camille FONTANIÉ, Gabriel PALAZY, Adjoints.

Julien BERTUOL, Denis BOULDOIRES, Gilles CHARRE, Michel CHÂTENET, Corinne CORDELIER, Frédéric MAUREL, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : -

Absent excusé : Roger PÈGUES

Patricia NOËL a été nommée secrétaire.

ORDRE DE JOUR

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du compte-rendu de la séance précédente,
- Vote du Compte de Gestion – Budget Principal 2021,
- Vote du Compte Administratif- Budget Principal 2022,
- Affectation du résultat du Budget Principal,
- Vote du Budget principal 2022
- Vote du Budget annexe Lotissement 2022,
- Questions diverses.

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Noël, qui accepte, est désignée comme secrétaire de séance

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :

Aucune observation n'est faite, le compte-rendu de la séance du 31 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents.

01- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021- BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire rappelle au conseil que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états d'actifs et de passifs, des restes à recouvrer et à payer.

Après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres et mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal :

- Approuve le compte de gestion du budget principal de la commune dressé pour l'exercice 2021 par le receveur. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits

02- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021- BUDGET PRINCIPAL

Mme le Maire désigne la 1^{ère} adjointe, Paricia Noël, pour présenter le Compte Administratif 2021 du budget principal. Elle sort de la salle le temps de ce vote.

Les élus sont invités à présenter, le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL – CA 2021-

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 317 586.58	G 559 138.08
	Section d'investissement	B 197 295.23	H 122 050.28

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 230 919.59 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 62 044.67 (si déficit)	J (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisation + reports)	A+B+C+D	576 926.48	G+H+I+J 912 107.95

RESTES À RÉALISER A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2022	 = E+F 0,00	 = K+L 0,00

RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	317 586.58 = A+C+E	790 057.67 = G+I+K
	Section d'investissement	259 339.90 = B+D+F	122 050.28 = H+J+L
	TOTAL CUMULÉ	576 926.48 =A+B+C+D+E+F	912 107.95 =G+H+I+J+K+L

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte Administratif 2021 du Budget Principal, à l'unanimité des Membres présents.

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits.

03 : AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
un excédent de fonctionnement de : **472 471.09 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de Fonctionnement

Résultat de l'exercice :	241 551.50 €
Résultat antérieur de l'exercice :	<u>230 919.59 €</u>
Résultat à affecter :	472 471.09 €

Résultat d'investissement

Résultat de l'exercice	- 75 244.95 €
Résultat antérieur d'investissement :	- 62 044.67 €
Solde des restes à réaliser :	<u>0.00 €</u>
Besoin de financements	- 137 289.62 €

Affectation en réserve R 1068 en investissement :	137 289.62 €
Report en fonctionnement R 002 :	335 181.47 €

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits.

04 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'exercice 2022 concernant le Budget Principal.

Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	909 300.00	574 118.53
+		+	+
R E P	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
O R T S	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	(si déficit)	(si excédent) 335 181.47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		909 300.00	909 300.00

 INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	672 810.38	810 100.00
+		+	+
R E P	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
O R T S	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	(si solde négatif) 137 289.62	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		810 100.00	810 100.00
TOTAL DU BUDGET		1 719 400.00	1 719 400.00

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Primitif 2022 concernant le Budget Principal, à l'unanimité des Membres présents.

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits.

05 : VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2022

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du budget annexe du lotissement du Causse pour l'exercice 2022.

Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	136 000.00	136 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		136 000.00	136 000.00

INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	136 000.00	136 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	(si solde négatif) 0.00	(si solde positif) 0.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		136 000.00	136 000.00
TOTAL DU BUDGET		272 000.00	272 000.00

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Primitif du budget annexe lotissement 2021, à l'unanimité des Membres présents.

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits.

05 bis- VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU CAUSSE 2022
Annule et remplace la délibération 20220414-05 pour erreur matérielle

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du budget annexe du lotissement du Causse pour l'exercice 2022.

Ce document présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	136 000.00	136 000.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	(si déficit) 0.00	(si excédent) 0.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		136 000.00	136 000.00

INVESTISSEMENT :

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (y compris le compte 1068)	136 000.00	136 000.00
+		+	+
R E P O	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA		

R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	(si solde négatif) 0.00	(si solde positif) 0.00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	136 000.00	136 000.00
	TOTAL DU BUDGET	272 000.00	272 000.00

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Vote le Budget Primitif du budget annexe lotissement 2022, à l'unanimité des Membres présents.

Ainsi fait et délibéré à COUBISOU les, jour mois, et an susdits.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur l'organisation du 2ème tour des élections présidentielle : Tableau de présence des élus pour le dimanche 24 avril 2022 et nominations du président, secrétaire et assesseurs du bureau de vote ainsi que des suppléants.
- La distribution des sacs jaunes aux habitants de la commune aura lieu le dimanche 24 avril 2022.
- Routes : Les élus ont été interpellés par des habitants sur l'état des routes de la commune. Les élus souhaitent faire le point avec la communauté de communes pour savoir quel sont les jours qui ont été fait au niveau du PATA ainsi que les lieux d'intervention en 2021.

Il paraît intéressant que chaque élu, dans son secteur, signale les problèmes de voirie qu'il constate afin d'établir une liste des interventions urgentes. Mr Bouloires se propose d'être le référent : il collectera tous les signalements des élus et dressera une liste.

- Points avec Mr Denis BOULDOIRES sur les travaux école à faire pendant les vacances scolaires+ travaux de serrurerie au Monastère
- Le PETR demande des personnes ressources sur le territoire de la commune afin de sensibiliser ces personnes à « l'accueil de nouvelles populations ».

Les membres du Conseil proposent que chaque élu, dans son secteur, fasse le point sur les nouveaux arrivant depuis 2020 et de faire remonter ces informations à Mme CORDELIER Corinne qui veut bien être référente sur ce dossier.

Les membres du conseil proposent de faire une animation d'accueil pour les nouveaux arrivant en association avec la cave « les vigneronns d'olt »

- Plusieurs élus signalent des dégradations ou disparition de panneau de voirie :
 - panneau bleu « Cassagne » (disparu)
 - panneau au « Carme » : Cédez le passage (endommagé)
 - panneau « Route des Caousses » (pied cassé)
- Association « sécateurs et bonne humeur » : l'association a décidé de ne pas demander la totalité de la subvention allouée lors du conseil municipal du 31 mars 2022.

- Création du lotissement du Causse : Compte rendu des réunions publiques avec les agriculteurs et les habitants du Causse qui ont eu lieu le mardi 12 et mercredi 13 avril 2022.
- Mme Patricia NOEL nous informe qu'elle a été recontactée par l'association de jeunes Vénézuéliens qui avait fait, il y a quelques années, un concert de musique classique à Coubisou. Elle demande l'avis au conseil sur l'organisation éventuelle d'une animation avec eux.

Madame le Maire en profite aussi pour signaler que Mr et Mme Zberro font parti d'un groupe de musique jazz et avaient proposé de faire éventuellement une animation.

La séance est levée à 23 heures 30.